

Décret n°96-309 du 5 avril 1996 modifiant le décret n° 95-370 du 6 avril 1995 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques de formation et de recherche du ministère de l'agriculture et de la pêche — Chapitre

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	12/04/1996
Juridiction / Nature	DECRET
NOR / Numéro	AGRA9600408D
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006093456

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] tableau figurant à l'article 17 ci-dessus aboutit à classer les intéressés à un échelon doté d'un indice inférieur à celui qu'ils détenaient dans leur ancienne situation, ceux-ci conservent, à titre personnel [...]

[...] Lorsque l'application du tableau ci-dessus aboutit à classer un fonctionnaire à un échelon doté d'un indice inférieur à celui qu'il détenait dans le grade précédent, l'intéressé conserve, à titre personnel [...]

[...]et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France, notamment son article[...]

RÉFÉRENCE

DECRET AGRA9600408D du 12 avril 1996, « Décret n°96-309 du 5 avril 1996 modifiant le décret n° 95-370 du 6 avril 1995 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques de formation et de recherche du ministère de l'agriculture et de la pêche – Chapitre ». Disponible sur Légifrance :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA0000006093456> (consulté le 31 août 2026).